

Nicole BRICQ
ministre de l'Écologie, du Développement durable et
de l'Énergie,
a participé le 7 juin au Conseil des ministres
européens
des Transports

La Ministre s'est notamment exprimée sur plusieurs sujets majeurs concernant l'aviation civile : la réduction des émissions de CO2, la navigation par satellite et la diminution des nuisances sonores sur les aéroports.

Le Conseil a débattu de plusieurs textes approfondissant la valeur ajoutée des politiques de l'Union menées dans le domaine des transports.

Dans le cadre des discussions sur les programmes de radionavigation par satellite, la Ministre a assuré le vif soutien de la France aux ambitions spatiales européennes, et plus particulièrement, au programme Galileo qui dote l'Union européenne d'un système équivalent au GPS américain.

Nicole BRICQ a également renouvelé l'appui de la France à la directive « ETS Aviation », qui intègre le transport aérien dans le système européen d'échange de quotas carbone, tout en soulignant que l'application de cette politique climatique européenne doit s'accompagner d'un dialogue renforcé avec les pays tiers. Il est également urgent de travailler à la recherche, au niveau international (au sein de l'OACI), d'un système mondial de réduction des émissions carbone des avions.

Enfin la Ministre a soutenu la proposition de la présidence de règlement sur l'introduction de restrictions liées au bruit dans les aéroports de l'Union.

Source :

Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (11 juin 2012)